

COMMUNE DE SAINT MARTIN D'HEUILLE

SEANCE du 30 Juin 2017

Convocation : 15 Juin 2017

Etaient présents : Rémy PASQUET, Jacqueline BERLIN, Raymonde DRAGNE, Evelyne LECROT, Gilbert COURTOIS, Séverine MORLET, Martine PIERRE, Karen GAUDET, Elodie VINCENT (à partir de 19H20), Bernadette ROBLIN (à partir de 19h35)

Etaient absents : Christophe MAGNIEN (pouvoir à Jacqueline BERLIN), Thierry GOUNOT (pouvoir à Rémy PASQUET), Emmanuel BERTHON, Pascal BONDOUX, Gérard GUYOT.

Karen GAUDET a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à dix-neuf heures cinq.

Le trente juin deux mil dix-sept, à dix-neuf heures cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur Rémy PASQUET, Maire.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2017
- 2/ Signature convention travaux de restauration du Pont du Crot Mornay
- 3/ Affouages : Désignation de 3 garants
- 4/ Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- 5/ Travaux traitement de charpente école - ligne budgétaire
- 6/ Urbanisme - instructions des dossiers remplacement DDT au 1^{er} Janvier 2018
- 7/ Elections des trois délégués titulaires et trois délégués suppléants au sein du conseil municipal qui procèderont à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017
- 8/ Questions diverses
 - * Subvention club de football
 - * Demande de subvention auprès de la CNP assurances pour l'achat d'un défibrillateur + plan de financement

□□1 - Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Aucune observation n'étant soulevée, le compte rendu de la séance du 23 Mai 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

□□2- Signature convention travaux de restauration du Pont du Crot Mornay

Le projet définitif s'élève à un montant prévisionnel de 79 465.06 € HT (dont 75 681.00 € HT de travaux et 3 784.00 € HT d'imprévus). Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de signer la convention, étape préalable au lancement de l'appel d'offres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 2017-46

Arrivée d'Elodie VINCENT à 19H20.

□□3- Affouages, désignation de trois garants

Suite à la délibération 2017-44 lors du conseil municipal du 23/05/2017, 3 garants sont à désigner pour la gestion des affouages (houppiers) prévus à l'automne 2017.

Sont proposés : Bernadette ROBLIN, Evelyne LECROT et François DOMINGUEZ.

Après consultation des personnes qui acceptent la fonction de garant.

□□4- Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de restauration du Pont du Crot Mornay, la commune est invitée à adhérer à la fondation du patrimoine pour l'année 2017. Le Maire propose de verser une cotisation de 75.00 €, ce qui représente le montant minimum de l'adhésion annuelle pour une commune de notre taille.

Après avoir entendu cet exposé de Monsieur Le maire, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité des membres présents.

Délibération n° 2017-47

□□5- Travaux traitement de charpente école - ligne budgétaire

Monsieur le Maire informe les membres présents que des insectes ont été détectés dans la charpente en chêne de l'école. Un traitement et des travaux sont à faire en urgence. Des consultations ont été réalisées auprès de trois entreprises. Cette dépense de fonctionnement imprévue nécessite l'ouverture d'une nouvelle ligne budgétaire pour un montant d'environ 10 000.00 €

Arrivée de Bernadette ROBLIN à 19H35.

06- Urbanisme - instructions des dossiers remplacement DDT au 1^{er} Janvier 2018

Monsieur le Maire informe les membres présents que, selon les dispositions prévues par la loi ALUR, la DDT cessera de gérer l'instruction des dossiers d'urbanisme à la fin de l'année 2017. Une solution alternative doit être mise en place. La commune a reçu deux propositions de service, l'une émanant du département de la Nièvre, l'autre émanant de Nevers Agglo. Ceci représentera une nouvelle charge d'environ 1600.00 € par an pour notre commune, quel que soit le nombre de dossiers instruits.

Par principe, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne sa préférence au service proposé par le département de la Nièvre, (sous réserve d'une tarification inférieure ou égale à celle proposé par Nevers Agglo).

07 - Elections de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants au sein du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur Le Maire consulte le conseil municipal afin de connaître les candidats pour les élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2017.

Sont candidats en tant que titulaires Bernadette ROBLIN, Christophe MAGNIEN, Gilbert COURTOIS. Après un vote à bulletin secret les personnes ci-dessus sont désignées délégués titulaires.

Ensuite, en tant que suppléants, les personnes suivantes déclarent leurs candidatures : Jacqueline BERLIN, Karen GAUDET et Rémy PASQUET.

Après un nouveau vote à bulletin secret les postulants sont déclarés élus.

Le procès-verbal de l'élection est rédigé en trois exemplaires en séance, dont un est affiché à la porte de la mairie.

Délibération n° 2017-48

08- Questions diverses

1- Subvention club de football

La subvention pour le club de football a été omise lors de la réunion du conseil municipal traitant les subventions 2017. Il est proposé une subvention de 150.00 € pour le club de football l'Olympique Saint Martin.

Le Conseil Municipal décide de verser la somme ci-dessus.

Délibération n° 2017-49

2- Demande de subvention auprès de la CNP ASSURANCES pour défibrillateurs : plan de financement

La commune envisage d'acquérir deux défibrillateurs, un pour la salle des fêtes et un pour le complexe sportif. Le coût pour deux défibrillateurs est d'environ 5 000.00 €. Une subvention de 50 % peut être sollicitée auprès de la Fondation CNP ASSURANCES.

A l'issue de cette présentation et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la fondation CNP ASSURANCES comme indiqué ci-dessus.

Délibération n° 2017-50

3- La commune a signé une convention avec le centre social intercommunal de GUERIGNY dans le cadre de l'accueil de loisirs : un chantier d'été est organisé pour quatre jours, du 10 au 13 juillet 2017, pendant lesquels les huit jeunes concernés seront chargés de poncer et de repeindre le kiosque, deux portes de l'église et un abri bus. La participation financière de la commune est de 50.00 € par jeune soit une enveloppe financière globale de 400.00 €.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

La séance est levée à 20H30

Table des délibérations

2017-46 : Signature convention travaux restauration du Pont du Crot Mornay

2017-47 : Adhésion à la Fondation Patrimoine

2017-48 : Elections de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants au sein du conseil municipal qui procéderont à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017

2017-49 : Subvention club de football l'OLYMPIQUE SAINT MARTIN

2017-50 : Demande de subvention auprès de la CNP ASSURANCES pour défibrillateurs

**Fait et délibéré le 30 Juin 2017 ci-dessus,
Ont signé avec Nous les membres présents**

NOM Prénoms	Signature	Pouvoir à
BERLIN Jacqueline		
BERTHON Emmanuel		
BONDOUX Pascal		
COURTOIS Gilbert		
DRAGNE Raymonde		
GAUDET Karen		
GOUNOT Thierry		
GUYOT Gérard		
LECROT Evelyne		
MAGNIEN Christophe		
MORLET Séverine		
PASQUET Rémy		
PIERRE Martine		
ROBLIN Bernadette		
VINCENT Elodie		